

INSCRIPTION à l'AS du collège

L'Association Sportive du collège, dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), est ouverte à tous les élèves, de la 6^{ème} à la 3^{ème} et est encadrée par les professeurs d'EPS.

Activités proposées

- Les **lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h00 à 13h45** : Football, Badminton, Gym... Les activités peuvent varier en fonction de la demande.
Une carte sera transmise aux licenciés pour pouvoir passer prioritairement à la cantine.
- Le **mercredi après midi de 13h00 à 15h00** : Gymnastique, Aérobic, Badminton, Sports collectifs, Athlétisme, Triathlon...
Ponctuellement, l'AS proposera des sorties "découverte" pour pratiquer d'autres activités : Raid, Escalade...

Lors des compétitions ou lors des déplacements, l'horaire de fin peut aller jusqu'à 17h00.
Les élèves ont la possibilité de manger au gymnase à 12h30 en attendant le début à 13h.

Communication

Un calendrier et les informations sur les activités de l'année sont affichés dans le hall du gymnase et prioritairement sur le blog de l'AS à l'adresse suivante : <http://asjeanmonnet.blogspot.fr/>



Adhésion

- L'autorisation parentale
- Le règlement de la cotisation : 20 €, en espèce (un reçu vous sera remis sur demande) ou en chèque libellé à l'ordre de l'Association Sportive du collège Jean Monnet ou avec des tickets CAF.

Engagement moral de l'élève et de la famille

- Les licenciés sont tenus de s'informer des horaires de début et de fin des compétitions qui sont affichés au gymnase et prioritairement communiqués sur le blog : <http://asjeanmonnet.blogspot.fr/>
- Ils sont aussi tenus d'honorer leurs engagements lors des compétitions et de prévenir à l'avance en cas de contre temps.
- Il est indispensable de se présenter à l'accueil du collège dans le cas où le gymnase serait fermé.

xx

Autorisation parentale

Je soussigné(e)..... (Père, mère, tuteur)

Adresse : Téléphone :

- Autorise (Nom, Prénom)..... en classe de née le à participer aux activités et manifestations proposées par l'Association Sportive du collège.

- Autorise le Professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer une hospitalisation en cas d'urgence.

J'autorise Je n'autorise pas , en cas de besoin, l'enseignant responsable à transporter mon enfant dans son véhicule personnel (situation qui doit rester exceptionnelle).

Droit à l'image

J'autorise Je n'autorise pas la diffusion de photos ou vidéos via le blog de l'AS et sur le tableau du gymnase. Ces photos seront visibles pour une durée de 3 ans sur le blog : <http://asjeanmonnet.blogspot.fr/>

Assurance Complémentaire

Je souhaite souscrire Je ne souhaite pas souscrire à l'assurance complémentaire "MAIF I.A. sport+" pour 10,79€

Fait à

, le

Signature du représentant légal :